

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009**

Questions écrites déposées par le groupe Etréchy, Ensemble et Solidaires

1. *Alors que se termine la semaine européenne de la réduction des déchets ce dimanche 29, et que de nouvelles dispositions voient le jour concernant la réduction des déchets ménagers, envisagez-vous d'engager notre Commune et notre Communauté dans cette perspective ? Quelques idées simples pourraient être mises en place rapidement (et à faible coût !) et auraient valeur d'exemple : suppression des emballages jetables lors des réunions et manifestations; prêt de vaisselle recyclable; recyclage des déchets pour toutes les manifestations publiques et associatives, dans les bâtiments publics; diminution du volume de papier par impression recto verso; etc.*

Réponse de M. BOURGEOIS.

La compétence «Ordures ménagères » a été transférée à la Communauté en 2007.

Déchets concernés	Poids en habitant	CC	Moyenne régionale
Ordures ménagères résiduelles	290.11		335
Emballage, papiers et verres	71.41		56
Encombrants	18.43		
Déchets verts	80.14		38
Total	460.09	438	492

La collecte sélective sur Etréchy s'élève à 170 kg et sur les autres communes à 174 kg.

Dès lors, nous pouvons constater :

- moins de déchets totaux
- moins d'ordures ménagères résiduelles
- d'avantage de déchets végétaux (constat commun à toute l'Essonne)
- plus de recyclage

L'extension du tri sélectif à toute la Communauté est un objectif à moyen terme

2. *Quelles sont les raisons qui amènent l'absence de cohérence des matériaux utilisés lors de la réfection des trottoirs de la rue Alfred de Musset ?*

Réponse de M. BOURGEOIS.

J'ai constaté également cette absence de cohérence. Les services techniques, par souci d'économie, ont laissé en place les trottoirs existants en bon état qui étaient en béton. Cette erreur ne devra pas être reproduite.

3. *Pourrait-on avoir quelques éléments d'informations sur le transfert annoncé de la restauration scolaire ? Où en est-on sur ce dossier ? Quelles en sont les échéances ? Une convention avec le Département pour une fourniture de repas par la cantine surdimensionnée du Collège Le Roussay ne serait-elle pas une solution à étudier ?*

Réponse de M. BOURGEOIS.

La Communauté est toujours en attente des éléments chiffrés des communes. Concernant la fourniture de repas par le Conseil Général, un rendez vous avec le Conseil Général, Mme Batréau, M Meunier et le Principal du collège est programmé début janvier. Ce thème y sera abordé même si les mercredis et vacances scolaires risquent de poser problèmes (vu la fermeture de la cuisine centrale du collège)

4. *De plus en plus de communes réfléchissent à des solutions d'éclairage public moins coûteuses et plus adaptées aux préoccupations environnementales, allant même parfois jusqu'à décider de coupures nocturnes ou de gestion différenciée en fonction des lieux à éclairer. Ne serait-il pas souhaitable d'entamer à Etréchy aussi cette démarche ?*

Réponse de M. BOURGEOIS.

En date du 30 septembre 20098, le Commandant Mathieu, de la Gendarmerie Nationale, est venu au Bureau Communautaire afin d'évoquer plusieurs points, et notamment l'éclairage. En effet, celui-ci peut être synonyme de sécurité, notamment pour éviter les cambriolages. Le Cdt préfère l'option de l'éclairage persistant. La réflexion porte davantage aujourd'hui sur l'utilisation de la Basse Tension, plus respectueuse de l'environnement.